



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE

RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

PS20 - LUNETTES DE SÉCURITÉ DYNAMIC PLUS KN



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 166 1 FT, K, N (2001)
EN 170 (2C-1.2) (2002)
EN 172 (5-3.1) (1995)
ANSI/ISEA Z87 + (U6) (2015)
ANSI/ISEA Z87 + (U6 L3) (2015)
AS/NZS 1337.1 (2010)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

0598/PPE/22/4577

Publié par : SGS FIMKO Ltd

Takomotie 8, FI-00380, Helsinki, Finland (NB: 0598)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2022-06-29